



Le jeudi 19 mai 2022, le Conseil communautaire de Châteauroux-Métropole, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 12 mai 2022 et sous la Présidence de M. Marc FLEURET, Président, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, M. Dominique TOURRES, M. Charles-Henri BALSAN, M. Eric CHALMAIN, Mme Frédérique GERBAUD, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Maxime GOURRU, M. Didier BARACHET, M. Jean TORTOSA, M. Marc FLEURET, M. Fabien BISTON, Mme Marie SALLÉ, M. Luc DELLA-VALLE, Mme Danielle FAURE, M. Marc DESCOURAUX, M. Jacques BREUILLAUD, M. Didier DUVERGNE, Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, M. Jean-Michel FORT, M. Olivier VIGNAU, M. Gilbert BLANC, M. Ludovic REAU, Mme Brigitte VOITIER, Monsieur Henri LORY.

La délibération affichée

le :

23 MAI 2022

et transmise à la Préfecture

le :

23 MAI 2022

est exécutoire

le :

23 MAI 2022

Excusé(s) (13) : Mme Sabine DESMAISON. Mme Catherine RUET ayant donné procuration à Mme Chantal MONJOINT, M. Roland VRILLON ayant donné procuration à M. Philippe SIMONET, M. Stéphane ZECCHI ayant donné procuration à M. Tony IMBERT, M. Damien NOEL ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Denis MERIGOT, M. Gilles CARANTON ayant donné procuration à M. Didier BARACHET, Mme Pascale BAVOUZET ayant donné procuration à M. Didier DUVERGNE, Mme Delphine GENESTE ayant donné procuration à Mme Marie SALLÉ, M. Christian BARON ayant donné procuration à M. Marc DESCOURAUX, M. Bruno PALLEAU ayant donné procuration à Mme Danielle DUPRÉ-SÉGOT, Mme Valérie LEGRÉSY ayant donné procuration à M. Jean-Michel FORT, M. Noël BLIN ayant donné procuration à Mme Brigitte VOITIER.

Absent(s) (2) : M. Michel LENGLET, Mme Christelle PALLEAU.

14 : Compte administratif 2021 - Budget annexe transports urbains de la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.1612-13 et L.2121-31;

Le compte administratif 2021 du budget annexe Transports urbains s'établit ainsi :

		Crédits ouverts	Montants réalisés	Réalisé n-1 (pour mémoire)
Fonctionnement	Recettes	6 373 227,65 €	5 670 166,38 €	7 039 158,02 €
	Dépenses	6 373 227,65 €	6 088 604,36 €	6 564 329,86 €
Résultat de fonctionnement			(-) 418 437,98 €	474 828,16 €

Investissement	Recettes	8 694 311,32 €	2 500 492,90 €	3 504 105,20 €
	Dépenses	8 694 311,32 €	6 614 239,81 €	1 565 474,99 €
Résultat d'investissement			(-) 4 113 746,91 €	1 938 630,21 €
Total résultat brut de l'exercice			(-) 4 532 184,89 €	2 413 458,37 €
Reprise résultat exercice antérieur			2 450 046,57 €	36 588,20 €
Résultat net de l'exercice			(-) 2 082 138,32 €	2 450 046,57 €
Solde des restes à réaliser			2 264 193,02 €	(-) 1 325 138,08 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A - Les recettes de fonctionnement

Le montant des recettes réelles de fonctionnement est de 5 290 969,35 € en 2021 (6 892 077,99 € en 2020) soit une baisse de 23,23 %.

Ces recettes comprennent donc principalement :

- le versement mobilité à hauteur de 5 273 896 ,36 € ;
- la Dotation générale de décentralisation (DGD) pour l'organisation des transports urbains à hauteur de 16 071,00 € ;
- la redevance JC Decaux pour occupation du domaine public, à hauteur de 1 000,00 €.

A ces recettes réelles, viennent s'ajouter les opérations d'ordre à hauteur de 379 197,03 € qui correspondent à la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

B - Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 5 806 618,91 € pour 2021 (6 286 094,41€ en 2020) soit une baisse de 7,63 %.

L'année 2021 reste fortement marquée par les conséquences de la pandémie « Covid-19 » sur le fonctionnement du réseau de transport collectif urbain « Horizon » et les résultats de fréquentation par rapport aux objectifs.

Ainsi, la rémunération de l'exercice 2020, versée au Délégué sur la base d'acomptes mensuels contractuels, a généré une importante régularisation financière à l'été 2021 dans le cadre de l'approbation du rapport annuel du Délégué. En effet, face à cette situation totalement inédite, Châteauroux Métropole et son Délégué ont conclu un avenant n°6 au contrat de DSP avec pour objet :

- la restitution par le Délégué de toutes les économies directes et indirectes générées au titre des services non réalisés au cours de cette période ;
- l'application de la clause de sauvegarde liée au mécanisme de calcul de la part variable du contrat (CFV) qui représente théoriquement environ 46% de la rémunération du Délégué. L'activation de cette clause a permis de limiter la perte du Délégué qui a donc restitué 203 428,96 € à Châteauroux Métropole.

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont :

- la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau : 5 588 635,61 €;
- les frais de personnel : 59 183,66 € ;
- les honoraires pour les prestations d'AMO en matière de transport public urbain : 53 746,56 € ;
- les frais de maintenance pour le SAEIV : 60 704,00 € ;
- les frais de télécommunication : 11 176,89 € ;
- la consommation d'électricité : 3 167,34 € ;
- la mesure des critères de qualité du réseau de transport collectif urbain : 12 415,85 € ;
- divers entretiens et réparations sur abris bus : 4 762,51 € ;

- les cotisations versées à l'association TGV et mobilité ferroviaire Grand Centre Auvergne et au GART: 4 311,15 €.

Les opérations d'ordre s'élèvent à 281 985,45 € et correspondent aux dotations aux amortissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

A - Les ressources

Pour 2021, les ressources de l'exercice sont de 2 500 492,90 € contre 3 504 105,20 € en 2020 soit une baisse de 28,64 %.

Cette baisse s'explique par l'équilibre budgétaire constaté en investissement en 2021 qui ne nécessitait pas le versement par le budget principal d'une subvention d'équipement (notamment en raison du niveau du résultat d'investissement reporté de 2020 sur 2021 et des subventions d'investissement obtenues pour le financement de la construction du dépôt bus).

Les autres recettes sont constituées du transfert de droit à déduction de TVA pour 406 036,18 €, versement du fonds de compensation pour la TVA pour 606 021,64 €, d'une subvention DETR à hauteur de 102 569,44 € et d'une subvention DSIL à hauteur de 145 824,49,80 € pour la création du dépôt bus et d'une avance remboursable « Covid 19 » versée par la Direction générales des finances publiques de l'Indre pour 343 831,00 €.

Les opérations d'ordre 2021 sont de 896 209,65 € (amortissements des immobilisations 281 985,45 €, écritures liées au transfert de droit à déduction de TVA 601 163,76 € et récupération avances versées sur marché 18 485,04 €).

B - Les dépenses

Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 5 620 818,58 € en 2021 (1 215 767,11 € en 2020).

Elles comprennent, 2 987 270,89 € pour les travaux du dépôt bus, 75 625,20 € de travaux de mise en accessibilité de points d'arrêts situés sur des voiries ou zones d'activité d'intérêt communautaire et 2 362 794,91 € pour les acquisitions de bus et équipements liés.

A ces dépenses réelles, s'ajoutent les opérations d'ordre à hauteur de 993 421,23 € (amortissements des subventions 379 197,03 €, écritures liées au transfert de droit à déduction de TVA 601 163,76 € et récupération avances versées sur marché 18 485,04 €).

Au vu de ce rapport, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe Transports urbains.

Sans discussion, le Conseil communautaire approuve le rapport à l'unanimité des votes exprimés (2 abstention(s)) (1 ne prennent pas part au vote).



A Châteauroux, le 21 mai 2022

Le Président,

Gil Avérous

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24360032700148	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COM. AGGLOMERATION CHATEAUROUX METROPOLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE GESTION COMPTABLE CHATEAUROUX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget transports urbains (2)

ANNEE 2021

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	23
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	25
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	26
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	39
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	44
A8.3 - Opérations liées aux cessions	45
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	46
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	47
A10 - Etat des travaux en régie	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	50
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	51
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	52
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	53
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	54
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.7 - Etat des engagements reçus	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	57
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	58

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	61
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	62
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	63

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

64

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

67

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 6 088 604,36	G 5 670 166,38	G-A -418 437,98
	Section d'investissement	B 6 614 239,81	H 2 500 492,90	H-B -4 113 746,91

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 553 954,62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 1 896 091,95 (si excédent)

	=		=		
	DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D	12 702 844,17	Q= G+H+I+J	10 620 705,85	=Q-P -2 082 138,32

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 1 323 990,58	L 3 588 183,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 1 323 990,58	= K+L 3 588 183,60

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 6 088 604,36	= G+H+K 6 224 121,00	135 516,64
	Section d'investissement	= B+D+F 7 938 230,39	= H+J+L 7 984 768,45	46 538,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 14 026 834,75	= G+H+I+J+K+L 14 208 889,45	182 054,70

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 1 323 990,58	L 3 588 183,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 588 183,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	117 178,82	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 206 811,76	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 891 100,00	5 736 965,51	6 964,67	0,00	147 169,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 500,00	59 183,66	0,00	0,00	316,34
014	Atténuations de produits	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 605,00	3 505,07	0,00	0,00	3 099,93
Total des dépenses de gestion courante		5 977 205,00	5 799 654,24	6 964,67	0,00	170 586,09
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 977 205,00	5 799 654,24	6 964,67	0,00	170 586,09
023	Virement à la section d'investissement (4)	58 122,65				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	337 900,00	281 985,45			55 914,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		396 022,65	281 985,45			114 037,20
TOTAL		6 373 227,65	6 081 639,69	6 964,67	0,00	284 623,29
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	5 400 000,00	5 273 896,36	0,00	0,00	126 103,64
74	Subventions d'exploitation	16 071,00	16 071,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	24 005,00	1 001,99	0,00	0,00	23 003,01
Total des recettes de gestion courante		5 440 076,00	5 290 969,35	0,00	0,00	149 106,65
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 440 076,00	5 290 969,35	0,00	0,00	149 106,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	379 197,03	379 197,03			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		379 197,03	379 197,03			0,00
TOTAL		5 819 273,03	5 670 166,38	0,00	0,00	149 106,65
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		553 954,62				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 791 466,08	2 362 794,91	117 178,82	311 492,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 269 709,05	3 062 896,09	1 206 811,76	1,20
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 061 175,13	5 425 691,00	1 323 990,58	311 493,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	195 127,58	195 127,58	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		195 127,58	195 127,58	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		7 256 302,71	5 620 818,58	1 323 990,58	311 493,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	379 197,03	379 197,03		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	1 058 811,58	614 224,20		444 587,38
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 438 008,61	993 421,23		444 587,38
TOTAL		8 694 311,32	6 614 239,81	1 323 990,58	756 080,93
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 964 592,56	248 394,43	3 588 183,60	128 014,53
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	343 831,00	343 831,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 308 423,56	592 225,43	3 588 183,60	128 014,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 127,58	606 021,64	0,00	-410 894,06
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	839 834,00	406 036,18	0,00	433 797,82
Total des recettes financières		1 034 961,58	1 012 057,82	0,00	22 903,76
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 343 385,14	1 604 283,25	3 588 183,60	150 918,29
021	Virement de la section d'exploitation (2)	58 122,65			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	337 900,00	281 985,45		55 914,55
041	Opérations patrimoniales (2)	1 058 811,58	614 224,20		444 587,38
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 454 834,23	896 209,65		558 624,58
TOTAL		6 798 219,37	2 500 492,90	3 588 183,60	709 542,87
Pour information		1 896 091,95			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 743 930,18		5 743 930,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 183,66		59 183,66
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 505,07		3 505,07
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	281 985,45	281 985,45
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		5 806 618,91	281 985,45	6 088 604,36

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 088 604,36
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	379 197,03	379 197,03
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 362 794,91	195 127,58	2 557 922,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 062 896,09	13 060,44	3 075 956,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	195 127,58	406 036,18	601 163,76
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 620 818,58	993 421,23	6 614 239,81

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	6 614 239,81
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	5 273 896,36		5 273 896,36
74	Subventions d'exploitation	16 071,00		16 071,00
75	Autres produits de gestion courante	1 001,99		1 001,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	379 197,03	379 197,03
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 290 969,35	379 197,03	5 670 166,38

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	553 954,62
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	6 224 121,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	606 021,64	0,00	606 021,64
13	Subventions d'investissement	248 394,43	0,00	248 394,43
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	343 831,00	0,00	343 831,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	393 431,98	393 431,98
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	25 664,64	25 664,64
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	406 036,18	195 127,58	601 163,76
28	Amortissement des immobilisations		281 985,45	281 985,45
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 604 283,25	896 209,65	2 500 492,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 896 091,95
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 396 584,85
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	5 891 100,00	5 736 965,51	6 964,67	0,00	147 169,82
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 000,00	4 298,89	18,27	0,00	2 682,84
6063	Fournitures entretien et petit équipt	174,00	174,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	1 220,40	0,00	-1 220,40
611	Sous-traitance générale	15 000,00	12 415,85	0,00	0,00	2 584,15
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	3 782,00	858,00	0,00	0,00	2 924,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 044,00	3 904,51	0,00	0,00	2 139,49
6156	Maintenance	60 703,99	60 704,00	0,00	0,00	-0,01
6226	Honoraires	53 746,26	50 446,56	3 300,00	0,00	-0,30
6231	Annonces et insertions	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6247	Transports collectifs personnel	5 720 538,60	5 588 635,61	0,00	0,00	131 902,99
6256	Missions	0,00	40,05	0,00	0,00	-40,05
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	11 176,89	0,00	0,00	3 823,11
6281	Concours divers (cotisations)	4 311,15	4 311,15	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 600,00	0,00	2 426,00	0,00	174,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	59 500,00	59 183,66	0,00	0,00	316,34
6331	Versement de mobilité	187,00	248,38	0,00	0,00	-61,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	155,00	153,83	0,00	0,00	1,17
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	311,00	308,49	0,00	0,00	2,51
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	93,00	92,30	0,00	0,00	0,70
6411	Salaires, appointements, commissions	31 451,00	31 091,36	0,00	0,00	359,64
6414	Indemnités et avantages divers	11 566,00	11 719,92	0,00	0,00	-153,92
6415	Supplément familial	1 064,00	1 053,73	0,00	0,00	10,27
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	4 706,00	4 655,96	0,00	0,00	50,04
6453	Cotisations aux caisses de retraites	9 967,00	9 859,69	0,00	0,00	107,31
014	Atténuations de produits (4)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
739	Restitut° taxe Versement mobilité	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 605,00	3 505,07	0,00	0,00	3 099,93
65712	Subv. équipt Régions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
65732	Subv. exploitat° Régions	3 600,00	3 504,78	0,00	0,00	95,22
658	Charges diverses de gestion courante	5,00	0,29	0,00	0,00	4,71
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		5 977 205,00	5 799 654,24	6 964,67	0,00	170 586,09
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		5 977 205,00	5 799 654,24	6 964,67	0,00	170 586,09
023	Virement à la section d'investissement	58 122,65				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	337 900,00	281 985,45			55 914,55
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	337 900,00	281 985,45			55 914,55
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		396 022,65	281 985,45			114 037,20
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		396 022,65	281 985,45			114 037,20
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 373 227,65	6 081 639,69	6 964,67	0,00	284 623,29
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	5 400 000,00	5 273 896,36	0,00	0,00	126 103,64
734	Versement de mobilité	5 400 000,00	5 273 896,36	0,00	0,00	126 103,64
74	Subventions d'exploitation	16 071,00	16 071,00	0,00	0,00	0,00
7471	Subv. exploitat° État	16 071,00	16 071,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	24 005,00	1 001,99	0,00	0,00	23 003,01
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
7588	Autres	1 005,00	1 001,99	0,00	0,00	3,01
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 440 076,00	5 290 969,35	0,00	0,00	149 106,65
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 440 076,00	5 290 969,35	0,00	0,00	149 106,65
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	379 197,03	379 197,03			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	379 197,03	379 197,03			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		379 197,03	379 197,03			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 819 273,03	5 670 166,38	0,00	0,00	149 106,65
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		553 954,62				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 791 466,08	2 362 794,91	117 178,82	311 492,35
2153	Installations à caractère spécifique	163 442,43	46 263,60	117 178,82	0,01
2182	Matériel de transport	2 628 023,65	2 316 531,31	0,00	311 492,34
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 269 709,05	3 062 896,09	1 206 811,76	1,20
2313	Constructions	4 143 728,49	2 987 270,89	1 156 457,60	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,20	0,00	0,00	0,20
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	125 980,36	75 625,20	50 354,16	1,00
Total des dépenses d'équipement		7 061 175,13	5 425 691,00	1 323 990,58	311 493,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	195 127,58	195 127,58	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	195 127,58	195 127,58	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		195 127,58	195 127,58	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 256 302,71	5 620 818,58	1 323 990,58	311 493,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	379 197,03	379 197,03		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	379 197,03	379 197,03		0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	379 197,03	379 197,03		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 058 811,58	614 224,20		444 587,38
2131	Bâtiments	195 127,58	195 127,58		0,00
2313	Constructions	23 850,00	13 060,44		10 789,56
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	839 834,00	406 036,18		433 797,82
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 438 008,61	993 421,23		444 587,38
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 694 311,32	6 614 239,81	1 323 990,58	756 080,93
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 964 592,56	248 394,43	3 588 183,60	128 014,53
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	3 964 592,56	248 394,43	3 588 183,60	128 014,53
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	343 831,00	343 831,00	0,00	0,00
1678	Autres dettes condit° particulières	343 831,00	343 831,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 308 423,56	592 225,43	3 588 183,60	128 014,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	195 127,58	606 021,64	0,00	-410 894,06
10222	FCTVA	195 127,58	606 021,64	0,00	-410 894,06
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	839 834,00	406 036,18	0,00	433 797,82
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	839 834,00	406 036,18	0,00	433 797,82
Total des recettes financières		1 034 961,58	1 012 057,82	0,00	22 903,76
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 343 385,14	1 604 283,25	3 588 183,60	150 918,29
021	Virement de la section d'exploitation	58 122,65			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	337 900,00	281 985,45		55 914,55
28153	Installations à caractère spécifique	41 928,00	45 677,68		-3 749,68
28182	Matériel de transport	295 972,00	236 307,77		59 664,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		396 022,65	281 985,45		114 037,20
041	Opérations patrimoniales (6)	1 058 811,58	614 224,20		444 587,38
2153	Installations à caractère spécifique	21 500,00	7 710,60		13 789,40
2182	Matériel de transport	175 000,00	385 721,38		-210 721,38
2313	Constructions	600 000,00	0,00		600 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	31 667,00	0,00		31 667,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	11 667,00	12 604,20		-937,20
238	Avances commandes immo. incorp.	23 850,00	13 060,44		10 789,56
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	195 127,58	195 127,58		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 454 834,23	896 209,65		558 624,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 798 219,37	2 500 492,90	3 588 183,60	709 542,87
Pour information		1 896 091,95			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					343 831,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					343 831,00									
2021-01	Autre	15/01/2021	29/01/2021		343 831,00	F		0,000	0,000		A	C Linéaire	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					343 831,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		343 831,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		343 831,00					0,00	0,00	0,00	0,00
2021-01	N	0,00	A-1	343 831,00	10,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		343 831,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	343 831,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	25-06-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7	25/06/2020
L	Plantat° arbres, arbustes (mise à dispo)	10	25/06/2020
L	Autres agencements (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Installations générales (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Autres constructions (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Sol autrui - Immeuble rapport (mise à di	99	25/06/2020
L	Ouvrages de génie civil lourd	50	25/06/2020
L	Pompes de relèvement des postes	10	25/06/2020
L	Bassins	40	25/06/2020
L	Sol autrui - Autres construct° (mise à d	99	25/06/2020
L	Installations de voirie (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Autres réseaux (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	99	25/06/2020
L	Autres installat°, matériel (mise à disp	10	25/06/2020
L	Matériel de transport (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Installat° générales, agencements	10	25/06/2020
L	Matériel de transport	7	25/06/2020
L	Matériel de transport	10	25/06/2020
L	Matériel de bureau et informatique	5	25/06/2020
L	Matériel de bureau et informatique	10	25/06/2020
L	Mobilier	10	25/06/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	25/06/2020
L	Frais d'études	5	25/06/2020
L	Frais d'insertion	1	25/06/2020
L	Aménagement Autres terrains	15	25/06/2020
L	Aménagement Bâtiments d'exploitation	10	25/06/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	50	25/06/2020
L	Service de distribution d'eau	10	25/06/2020
L	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	10	25/06/2020
L	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	5	25/06/2020
L	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	25	25/06/2020
L	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	70	25/06/2020
L	Installat° complexes spécialisées (mad)	99	25/06/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Matériel industriel (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Service distribut° d'eau (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Matériel de transport (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Frais d'établissement	99	25/06/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	99	25/06/2020
L	Réseaux d'assainissement	30	25/06/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Service d'assainissement	99	25/06/2020
L	Aménagt Terrains nus (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Autres constructions (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Bât. d'exploitation sol autrui (mad)	99	25/06/2020
L	Aménagt Bât. Exploitat° sol autrui (mad)	50	25/06/2020
L	Frais d'études	5	25/06/2020
L	Frais réalisat° documents urbanisme	5	25/06/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	25/06/2020
L	Frais d'insertion	1	25/06/2020
L	Subv.Régions : Bien mobilier, matériel	5	25/06/2020
L	Subv. Régions : Bâtiments, installations	30	25/06/2020
L	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	30	25/06/2020
L	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5	25/06/2020
L	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15	25/06/2020
L	GFP rat : Bien mobilier, matériel	15	25/06/2020
L	CCAS : Bâtiments, installations	30	25/06/2020
L	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	5	25/06/2020
L	Autres EPL : Bâtiments, installations	30	25/06/2020
L	Autres org pub - Bâtiments et installat°	30	25/06/2020
L	Privé : Bien mobilier, matériel	5	25/06/2020
L	Privé : Bâtiments, installations	30	25/06/2020
L	Concessions, droits similaires	3	25/06/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	25/06/2020
L	Immeubles de rapport	15	25/06/2020
L	Install., agenc., aménag. constructions	10	25/06/2020
L	Pompes de relèvement des postes	10	25/06/2020
L	Bassins	40	25/06/2020
L	Ouvrages de génie civil lourd	50	25/06/2020
L	Autres constructions	0	25/06/2020
L	Construct° sol autrui - Installat° géné.	10	25/06/2020
L	Construct° sol autrui - Autres construct	10	25/06/2020
L	Réseaux de voirie	99	25/06/2020
L	Réseaux d'assainissement	50	25/06/2020
L	Autres réseaux	10	25/06/2020
L	Autres matériels, outillages incendie	10	25/06/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	25/06/2020
L	Subv.Etat: Bien mobilier, matériel, études	5	25/06/2020
L	Autre matériel et outillage de voirie	1	25/06/2020
L	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	99	25/06/2020
L	Bâtiments	0	25/06/2020
L	Service d'assainissement (mise à dispo)	99	25/06/2020
L	Aménagt matériel industriel (mad)	99	25/06/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	25/06/2020
L	Réseaux câblés	99	25/06/2020
L	Réseaux d'électrification	10	25/06/2020
L	Installations à caractère spécifique	10	25/06/2020
L	Matériel de transport	10	25/06/2020
L	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	15	25/06/2020
L	Subv. transf. Régions	15	25/06/2020
L	Subv. transf. Départements	99	25/06/2020
L	Subv. transf. Communes membres du GFP	0	25/06/2020
L	Subv. transf. Budget communautaire, FS	99	25/06/2020
L	Autres subventions d'équipement transf.	99	25/06/2020
L	D.E.T.R. non transférable	99	25/06/2020
L	Subv non transf. Communes	99	25/06/2020
L	Subv. équipt Agence de l'eau	99	25/06/2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres Subv. Équipt Etat	99	25/06/2020
L	Subv. équipt Régions	99	25/06/2020
L	Subv. équipt Départements	99	25/06/2020
L	Subv. équipt Communes	99	25/06/2020
L	Autres subventions d'équipement	99	25/06/2020
L	Subv. équipt Budget communautaire, FS	99	25/06/2020
L	Subv. équipt Groupement de collectivités	10	25/06/2020
L	Réseaux d'adduction d'eau	10	25/06/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		379 197,03	I 379 197,03
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		379 197,03	379 197,03
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	379 197,03	379 197,03
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	379 197,03	1 323 990,58	0,00	1 703 187,61

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 430 984,23	III 1 294 043,27
Ressources propres externes de l'année (a)		1 034 961,58	1 012 057,82
10222	FCTVA	195 127,58	606 021,64
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	839 834,00	406 036,18
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		396 022,65	281 985,45
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	41 928,00	45 677,68
28182	Matériel de transport	295 972,00	236 307,77
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	58 122,65	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 294 043,27	3 588 183,60	1 896 091,95	0,00	6 778 318,82

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 703 187,61
Ressources propres disponibles	IV 6 778 318,82
Solde	V = IV – II (3) 5 075 131,21

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A5.3.1

A5.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.3.2

A5.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
01/01/2021	MATERIALISATION POINTS ARRETS DE BUS	37 501,33	3 750,00	10
01/01/2021	DEPOT BUS	1 170 765,51	0,00	0
19/04/2021	MARQUAGE 2 BUS CITARO MERCEDES ARTICLES	4 300,00	0,00	10
26/04/2021	2 AUTOBUS ARTICLES EVOBUS	774 421,50	0,00	10
05/05/2021	MONTAGE RADIOS 2 BUS MERCEDES	832,00	0,00	10
10/05/2021	MISE SERV SAEIV 2 BUS ARTICLES9012-13	2 280,00	0,00	10
15/06/2021	MARQUAGE 4 AUTOBUS CITARO MERCEDES HYBR	6 600,00	0,00	10
12/07/2021	DISPOSITIF DE CPTAGE POUR 4 BUS CITARO	9 760,00	0,00	10
12/07/2021	INSTALLAT°MATERIEL RADIO DANS 4 BUS	8 140,00	0,00	10
23/07/2021	4 AUTOBUS MERCEDES CITARO	1 126 756,43	0,00	10
10/08/2021	ACPTÉ DSIL2 DEMOLIT°/DEPOLUT° CERABATI	84 127,12	0,00	0
10/08/2021	ACPTÉ DSIL1DEMOLIT°/DEPOLUT° CERABATTI	61 697,37	0,00	0
14/09/2021	INSTALLAT°+ MISE EN SERVICE SAEIV 4	5 630,00	0,00	10
14/09/2021	INSTALLAT° ET MISE EN SERVICE DE MICRO	3 520,00	0,00	10
29/10/2021	ACPT DETR S/ DEMOLTI°/DEPOLUT° CERABATI	102 569,94	0,00	0
03/12/2021	ACHAT DE 30 MATS D'ARRET BUS TITUS	24 300,00	0,00	10
09/12/2021	SEPARATEUR HYDROCARBURES	2 823,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		3 426 024,20	3 750,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur Pal		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	78 942 166,66	67 236 207,96	0,00	67 236 207,96
RECETTES	78 942 166,66	73 951 440,07	0,00	73 951 440,07
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	36 689 571,15	22 442 316,73	9 028 060,45	31 470 377,18
RECETTES	36 689 571,15	18 871 188,45	7 319 256,12	26 190 444,57

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET Budget transports urbains / Numéro SIRET : 24360032700148				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	6 373 227,65	6 088 604,36	0,00	6 088 604,36
RECETTES	6 373 227,65	5 670 166,38	0,00	5 670 166,38
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	8 694 311,32	6 614 239,81	1 323 990,58	7 938 230,39
RECETTES	8 694 311,32	2 500 492,90	3 588 183,60	6 088 676,50

BUDGET Aménagement Terrains CAP SUD / Numéro SIRET : 24360032700023				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	9 200,35	0,35	0,00	0,35
RECETTES	9 200,35	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 200,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	9 200,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET Assainissement / Numéro SIRET : 24360032700056				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	10 222 615,05	2 653 737,99	0,00	2 653 737,99
RECETTES	10 222 615,05	3 597 530,71	0,00	3 597 530,71
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	9 681 591,20	2 066 844,04	873 126,95	2 939 970,99
RECETTES	9 681 591,20	1 856 694,48	0,00	1 856 694,48

BUDGET Eau / Numéro SIRET : 24360032700064				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	3 703 559,56	963 775,83	0,00	963 775,83
RECETTES	3 703 559,56	1 908 019,92	0,00	1 908 019,92
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 688 481,88	972 598,66	461 773,59	1 434 372,25

BUDGET Eau / Numéro SIRET : 24360032700064				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
RECETTES	3 688 481,88	983 516,19	0,00	983 516,19

BUDGET Salle multi activités / Numéro SIRET : 24360032700122				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	647 287,93	388 076,58	0,00	388 076,58
RECETTES	647 287,93	409 668,09	0,00	409 668,09
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	98 567,60	18 887,55	44 698,90	63 586,45
RECETTES	98 567,60	45 657,14	0,00	45 657,14

BUDGET Bâtiments C et D2 - Centre Colbert / Numéro SIRET : 24360032700114				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	2 472 464,03	260 651,08	0,00	260 651,08
RECETTES	2 472 464,03	628 007,06	0,00	628 007,06
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 351 684,85	96 570,29	37 660,29	134 230,58
RECETTES	2 351 684,85	153 524,92	0,00	153 524,92

BUDGET Zac Ozans / Numéro SIRET : 24360032700106				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	339 844,04	109 632,89	28 489,60	138 122,49
RECETTES	339 844,04	124 342,91	0,00	124 342,91
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	351 192,54	202 518,50	0,00	202 518,50
RECETTES	351 192,54	0,00	0,00	0,00

BUDGET Pépinière d'entreprises / Numéro SIRET : 24360032700080				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	480 471,69	173 645,60	0,00	173 645,60
RECETTES	480 471,69	190 485,30	0,00	190 485,30
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	483 661,52	50 818,77	0,00	50 818,77
RECETTES	483 661,52	59 447,76	0,00	59 447,76

BUDGET Martinerie / Numéro SIRET : 24360032700130				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	378 921,47	370 802,06	0,00	370 802,06
RECETTES	378 921,47	312 544,97	0,00	312 544,97
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 847 496,64	233 731,28	0,00	233 731,28
RECETTES	1 847 496,64	347 395,12	0,00	347 395,12

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	103 569 758,43	78 245 134,70	28 489,60	78 273 624,30
RECETTES	103 569 758,43	86 792 205,41	0,00	86 792 205,41
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	63 895 758,70	32 698 525,63	11 769 310,76	44 467 836,39
RECETTES	63 895 758,70	24 817 916,96	10 907 439,72	35 725 356,68
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	167 465 517,13	110 943 660,33	11 797 800,36	122 741 460,69
TOTAL AGREGE DES RECETTES	167 465 517,13	111 610 122,37	10 907 439,72	122 517 562,09

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

IV - ANNEXES

IV

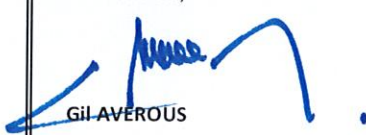
ARRETE ET SIGNATURES

D2

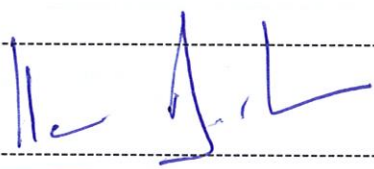
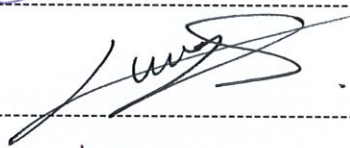
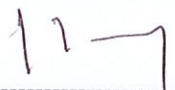
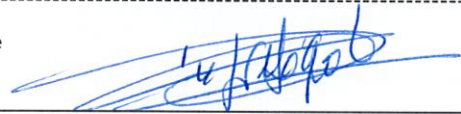
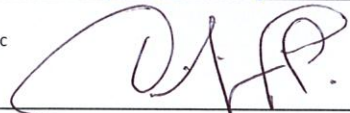
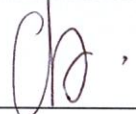
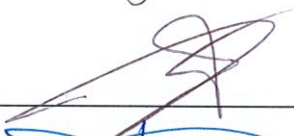
Présenté par le Président,
A Châteauroux le 19/05/2022
Le Président,

Nombre de membres en exercice 53.....
Nombre de membres présents 38.....
Nombre de suffrages exprimés 49.....
VOTES : Pour 47.....
Contre
Abstentions 2.....

Date de convocation 11.05/2022


GIL AVEROUS

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le 19/05/2022 Les membres du Conseil Communautaire


BALSAN Charles-Henri
REAU Ludovic
GEORJON Michel
HUGON Jean-Yves
DUVERGNE Didier
BARACHET Didier
FLEURET Marc
BAVOUZET Pascale
DUPRE-SEGOT Danielle
DESCOURAUX Marc
GENESTE Deplhine
DUPONT Catherine
TOURRES Dominique
IMBERT Tony

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES (suite)	D2

BARON Christian Excuse	BISTON Fabien	BLANC Gilbert
BLIN Noël Excuse	BREUILLAUD Jacques	CARANTON Gilles Excuse
CHALMAIN Eric	DAGUET Christine	DELLA-VALLE Luc
DENATSON Sabine Absente	FAURE Danielle	FORT Jean-Michel
FRUCHON Alix Excusee	GALOPPIN Stéphanie	GERBAUD Frédérique
GOURRU Maxime	JBARA-SOUNNI Imane	KHORCHID Nahima
LEGRESY Valérie Excusee	LENGLET Michel Absent	LORY Henri
MAUCHEN Liliane	MERIGOT Denis	MONJOINT Chantal
NOEL Damien Excuse	PALLEAU Bruno Excuse	PALLEAU Christelle Absente
PETIPEZ Florence	RABIER Monique	RUET Catherine Excusee
SALLE Marie	SIMONET Philippe	TAYON Brice
TORTOSA Jean	VIGNAU Olivier	VOITIER Brigitte
VRILLON Roland Excuse	ZECCHI Stéphane Excuse	